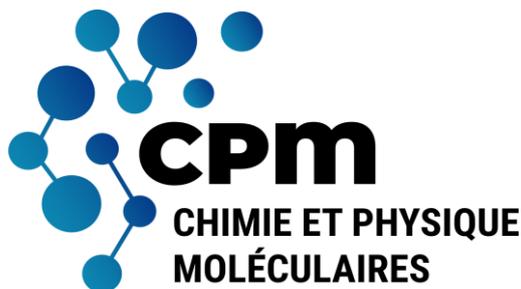




**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



Pôle Scientifique CPM (Chimie et Physique Moléculaires)

Compte Rendu du Conseil de Pôle CPM
du Mercredi 22 Novembre 2023 à 9h (via Teams)

Directeur pôle CPM : P. Gros

Chargé d'appui pôle CPM : X. Roux

Membres présents : E. Aubert, L. Becu, M. Boisbrun, S. Bonenberger, S. Bouguet-Bonnet, N. Chaoui, C. Charbaut, V. Che Dji, F. Dupire, C. Duranteau, G. Francius, P. Friant-Michel, C. Gantzer, S. Lebegue, C. Merlin, M. Müller, O. Pages, A. Pasc, J.B Regnouf de Vains, D. Schaniel, M. Souhassou, A. Vasseur,

Membres absents : F. Aubriet, D. Karevski (procuration à S. Lebegue), C. Despas (procuration à C. Merlin), M. Hebrant (procuration à C. Gantzer), F. Ingrosso, M. Mauro, E. Tailleur (procuration à E. Aubert), L. Vernex-Loset, E. Wenger (procuration à D. Schaniel)

Nombre de sièges au sein du Conseil : 34

Nombre de membres en exercice : 32

Quorum : 16

Présents à 9h : 23

Absents à 9h : 9

Nombre de procurations à 9h : 5

Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir avec **28 expressions de vote (23 membres présents + 5 procurations)**.

Ordre du jour (point unique)

Campagne d'emplois 2024

P. GROS indique qu'un premier directoire s'est réuni le jeudi 9 novembre 2023 pour échanger sur la campagne d'emplois 2024 et constater les divergences avec certains collégiums (pour rappel, ci-dessous les demandes de CPM) :

Demandes de publication d'EC - priorités 1 ex aequo :

MCF 87^{ème} section n° 0423 (LCPME/Faculté de Pharmacie) -> hors cible CPM

PR 32^{ème} section n° 0054 (L2CM/FST)

PR 64^{ème} section n° 0189 (CRM2/FST)

Demandes de publication d'EC - priorités 2 ex aequo :

PR 32^{ème} section (L2CM/UFR SCIFA) via un upgrade de l'emploi vacant MCF 32 n° 0131

-> demande adressée auprès de l'Etablissement de l'attribution de 4 VRE

MCF 28^{ème} section n° 0065 (LCP-A2MC/UFR SCIFA)

MCF 87^{ème} section en demandant le changement de section CNU du MCF 85 n°1197 vacant (LCPME/IUT de Nancy-Brabois)

Une autre demande de publication (hors cible CPM et commune avec le pôle M4) sur l'emploi vacant PR 28 n° 0233 (NAR/FST - ex P. LESIEUR) a recueilli un avis extrêmement favorable du Conseil de pôle. La personne recrutée inscrira sa recherche en physique dans un des laboratoires de l'Université de Lorraine dont l'activité relève de la 28^{ème} section du CNU.

Compte tenu des remontées des collégiums Santé et S&T, seules les priorités 2 du pôle CPM et l'emploi PR 28 NAR/FST hors cible, peuvent de facto être publiés (soit 52 VRE pour une cible de 92 établie par l'Etablissement). Devant ce constat, l'UL a demandé aux Collégiums concernés de revoir leur position sur les 3 emplois priorisés en 1 par le pôle, avant arbitrage éventuel lors du second directoire programmé le 23 novembre 2023.

-> pour ce qui concerne le MCF87 (NAR/Pharmacie), le Collégium Santé l'a fait remonter en central pour constituer le stock de 7 emplois à disposition de la DRH. En guise de compensation et afin d'aider le LCPME dans la poursuite de son implication dans le projet national Obépine, l'UL a décidé d'octroyer à ce laboratoire des moyens pour recruter un chercheur contractuel.

-> pour ce qui concerne l'emploi PR32 (L2CM/FST), un accord a été trouvé avec la composante et le Collégium ST pour une publication en 2024.

-> pour ce qui concerne le PR64 (CRM2/FST), plus problématique et qui appelle la réunion en urgence de ce Conseil, le souhait du CRM2 serait de demander la transformation et la publication en 28^{ème} section (accord du Dpt BBM et de la FST moyennant un retour obligatoire d'un emploi vers la 64^{ème} section). Cela pourrait se faire dès l'an prochain via l'emploi MCF 28^{ème} section libéré en cas de promotion interne (cascade) ou en cas de recrutement externe, dès la première vacance programmée d'un emploi d'EC au CRM2 (suite à départ en retraite prévu en 2027).

P. GROS précise que le souhait du département BBM de la FST serait également de voir cet emploi, restitué en 64^{ème} section, aller vers le pôle scientifique BMS.

D. SCHANIEL indique qu'un autre emploi de MCF 64^{ème} section au CRM2 devrait être vacant en 2025 ou 2026 et que la problématique risque de se reposer sur l'articulation entre enseignement et recherche.

☞ départs vers 9h45 de P. FRIANT-MICHEL (procuration donnée à P. GROS) et d'O. PAGES (procuration donnée à N. CHAOUI)

De nombreux échanges ont lieu entre les membres du Conseil (notamment sur la place de section CNU 64 au sein de CPM) et P. GROS propose de procéder en 2 votes distincts :

1er vote à mains levées : 28 expressions de vote (21 présents et 7 procurations)

Approuvez-vous la transformation de l'emploi vacant PR 64 en PR 28 pour une publication en 2024 (CRM2/FST) avec en retour, transformation en 64^{ème} section de l'emploi MCF 28 libéré en cas de promotion interne (cascade) ?

17 POUR - 4 CONTRE - 7 ABSTENTIONS

2ème vote à bulletins secrets via Balotilo : 28 expressions de vote (21 présents et 7 procurations)

Approuvez-vous le transfert à terme d'un emploi MCF 64^{ème} section du pôle scientifique CPM vers le pôle scientifique BMS ?

13 CONTRE - 10 POUR - 5 NE SE PRONONCENT PAS

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil s'achève à 10h15.